ACADÉMIE DE DIJON

la cgt

ÉDUC' ACTION

LIBERTES PEDAGOGIQUES

LIBERTE DE CHOISIR SON ORIENTATION ET SON AVENIR

LIBERTE DE CHOISIR UN ENDROIT POUR VIVRE…

GAGNER ET GARDER SES LIBERTES EST UN COMBAT QUOTIDIEN !

La Vie de l'académie de Dijon

2018, année de tous les dangers ?

La CGT Educ'action Académie de Dijon vous présente ses meilleurs vœux, ceux de lutter, de ne pas accepter la remise en cause des droits fondamentaux humains et des libertés.

Ainsi, la liberté d'accéder à l'université doit demeurer un droit pour tou.tes ! **La réforme de l'orientation post-bac porte une grave atteinte à cette liberté de choisir son avenir.** Bien sûr, la plateforme APB et le tirage au sort étaient mauvais. Mais la nouvelle réforme ne sera pas « mieux » que le « pire ». On entend surtout çà et là que tous les gamins ne peuvent pas aller à l'université.

Mais pour la CGT, là n'est pas la question car nous devons surtout nous demander : **que fait-on de la liberté de choisir ?** Cette question de la liberté est essentielle et doit être continuellement affirmée. Avec cette réforme, on demande aux jeunes de se déterminer encore plus tôt et pour beaucoup, de creuser la tombe de leur rêve avant même d'avoir rêvé (voir la réforme du bac et de la voie professionnelle avec la disparition des filières et la mise en place d'un lycée « modulaire »). On demande aussi aux enseignant.es de lycée et aux CPE d'être complices de ce tri sélectif et de se substituer aux Psy-EN pour l'orientation. Soyons vigilant.es et ne nous laissons pas avoir par les discours démagogiques du genre « c'est pour mieux orienter, éviter les échecs… » quand la réalité c'est : « Il n'y a pas de place pour tout le monde, il faut sélectionner, on ne mettra pas un sou de plus dans l'éducation… et de toute façon nous ne voulons pas que le peuple ait le pouvoir…». Il suffit de voir qui est réellement aux commandes, pour comprendre. C'est pourquoi, la CGT Educ'action, pour qui le lycée doit permettre la construction d'une culture commune émancipatrice, demande aux collègues de décider collectivement de ne pas être complices et appelle à donner un avis favorable pour tous les vœux d'entrée en licence.

La rentrée 2018 sera donc difficile avec le retour d'une politique d'austérité agressive comme le montre l'annonce des suppressions de postes d'enseignement dans le second degré (- 71 équivalents temps plein) et d'emplois administratifs (- 10 emplois administratifs) dans notre académie.

../..

La Vie de l'Académie
URSEN
CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : ww.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

n° CPPAP 1119-S-07066
Dir. Publ. : C. Cadot
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire p1 : Edito - p2 : Mobilisations C. Haigneré et F. Mitterand - p3 : Stages accueil – p4 : Climat scolaire - p5 : Voie Pro tertiaire – p6 : Congrès SDEN89 – p7 : Stages AEd – p8 : Reconquête de la Sécu.
ENCART : Orientation Post-Bac

N° 126
Janvier 2018
Déposé le 31 Janvier 2018

../..

D'ores et déjà et dès l'annonce des DHG, des lycées dans les départements se sont organisés avec des mobilisations contre les moyens fortement amputées. N'en restons pas là ! Car au-delà de la question des moyens, il s'agit de déterminer quelle société nous voulons construire et avec quel projet pour l'Ecole.

Pour la CGT, la liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas de vains mots. Or, les dernières annonces du gouvernement d'un projet de loi qui trierait les « bons » et les « mauvais » migrants sont une attaque inacceptable contre les droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. **Un sursaut est nécessaire avant que l'on ne se réveille dans un monde que l'on n'aura pas choisi : celui où nous ne serons plus maîtres de notre vie.**

Y. Soltani

INFOS BAHUTS

Recette : comment supprimer une section ? Petite recette à l'usage du rectorat.

Prenez une section que vous désirez faire disparaître, n'importe laquelle fera l'affaire, quel que soit son taux de remplissage ou son taux de réussite. Prenons par exemple le Bac Pro G. A. (Gestion Administration), dans n'importe quel lycée, prenons par exemple le lycée Claudie Haigneré à Blanzy. Cela devrait être d'autant plus facile que ce lycée est issu d'une fusion récente de deux lycées voisins et que la cohésion entre les personnels ne devrait pas être trop forte.

Commencez par déclarer que cette section est fragile. Réunissez donc deux ou trois fois l'équipe pédagogique pour la convaincre qu'elle fait mal son travail. Dites-lui qu'il faut faire plus de projets, sinon la filière est en danger.

Une fois que les projets sont bien lancés, attendez un changement de direction dans le dit-lycée pour annoncer que cette section sera supprimée à la rentrée suivante. Pour convaincre vos interlocuteurs dites-leur que les élèves de cette section ont un taux d'intégration faible et donc que ce Bac Pro n'est pas viable.

Pour que cette suppression paraisse moins douloureuse profitez qu'un des enseignants de cette spécialité parte à la retraite, cela fera une mesure de carte scolaire en moins.

Laissez reposer et espérez qu'aucun mouvement de colère ne se mette en place. Si c'est le cas, faites la sourde oreille, réagissez tardivement aux demandes d'audience et faites comme vous en aviez envie : de toute façon c'est qui qui commande ?

Attention cette recette peut se révéler explosive et entraîner des grèves, des regroupements devant le rectorat, des échos dans les journaux, et provoquer plus de cohésion entre les membres du personnel du lycée.

Pour le lycée Claudie Haigneré à Blanzy cela s'est traduit par 95% de grévistes, et une mobilisation d'une cinquantaine d'entre eux devant le rectorat le jour du CTA, sans compter des actions « gilets jaunes » ponctuelles aux pauses de 10H devant le lycée pour alerter les médias et les représentants politiques.

Mobilisation au lycée François Mitterand

Le mardi 16 janvier, l'ensemble des personnels du lycée s'est mobilisé pour défendre le CAP Installation Sanitaire menacé de fermeture à la rentrée prochaine. Bilan de cette journée : internat fermé la veille, 90% d'enseignants grévistes, une quarantaine seulement d'élèves en cours et 500 signatures de la pétition.

Le mouvement de grève est suspendu en attendant l'audience du lundi 29 janvier au Rectorat.

Stage accueil

Le 25 janvier 2018, en Côte d'Or, dans la Nièvre et en Saône et Loire, la CGT Educ'action a proposé aux adhérent.es plus ou moins récemment syndiqué.es une journée de formation syndicale *dont voici le compte-rendu par département.*

Côte d'Or : 13 adhérent.es se sont réuni.es à la Bourse du Travail. Après un tour de table, chacun.e a pu exprimer ses motivations et attentes par rapport à la formation proposée : souhait d'avoir plus de connaissances sur la CGT, sa structure et son histoire, connaître ses droits pour lutter, défendre l'avenir des jeunes, en savoir plus sur son rôle en tant que syndiqué.e et le désir d'échanger a également été formulé. Très vite nous sommes rentrés dans le vif du sujet et sans doute le plus ardu : l'explication de la structure confédérée de la CGT, mais également la façon dont est répartie la cotisation des adhérent.es pour que l'activité syndicale, les combats mais aussi la solidarité puissent exister dans les territoires. L'approche historique des luttes, de la CGT, du syndicalisme notamment dans l'éducation a permis aux adhérent.es de mieux comprendre la fragmentation du paysage syndical actuel. Après un rappel de nos valeurs, des revendications et des propositions portées par la CGT et la CGT Educ'action dans nos différents champs professionnels, nous avons évoqué les outils et les moyens d'agir sur son lieu de travail et dans le syndicat, à commencer par la connaissance des textes sur les droits syndicaux dans la fonction publique. Pour finir, les enjeux de la représentativité de la CGT Educ'action dans la perspective des élections professionnelles dans la Fonction publique en décembre 2018 ont été présentés. La journée fut dense et les temps d'échanges et de débats ont certainement manqué. La majorité des stagiaires a manifesté leur désir d'aller plus loin dans leurs connaissances à travers d'autres formations proposées par la CGT.

Philippe et Yasmina

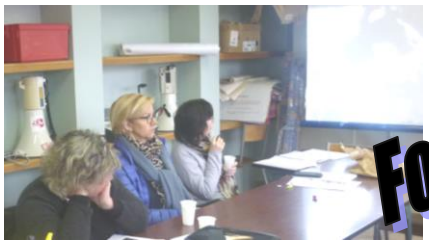

Former, informer

Nièvre : Le premier stage accueil du SDEN58 a rassemblé une dizaine de stagiaires issus du lycée professionnel, du collège et de l'école primaire. L'histoire de la CGT, sa place dans le paysage syndical et le souhait de connaître ses droits en tant que syndiqués ont constitué les principales attentes. La journée fut dense en information. La matinée était axée sur l'histoire de la CGT et du syndicalisme, les repères confédéraux en matière d'Education ainsi que les structures de notre syndicat. L'après-midi a été consacré aux droits syndicaux, aux revendications et surtout à l'importance de la représentativité et des enjeux des futures élections professionnelles de décembre 2018. Les stagiaires sont sortis satisfait.es et près à faire vivre les revendications de la CGT Educ'action dans leur bahut.

Dominique et Grégory

Saône et Loire : ce sont 15 syndiqué.es qui ont assisté à cette journée de formation, 10 femmes et 5 hommes, animée par un binôme mixte, Claude et Sandra. Le but était bien évidemment de faire, ou parfaire, ses connaissances sur l'histoire et le fonctionnement de notre syndicat ou de la confédération. Mais il était aussi d'outiller les syndiqué.es pour leur pratique militante au quotidien : comment animer sa section, comment répondre à ses collègues ou son administration, quels droits pour militer ? Cette partie a certainement répondu aux attentes des stagiaires, exprimées en début de journée. Et en cette année électorale nous avons terminé par une projection du travail à venir pour établir les listes de candidat.es, mener campagne, voter et faire voter. Notre objectif : 1 voix d'un-e syndiqué.e + 1 voix d'un.e collègue, pour maintenir la représentativité de la CGT Educ'Action. La journée a été dense, et a sans doute manqué d'interactivité. Nous tiendrons compte des remarques émises pour améliorer ce stage et le programmer de nouveau. Mais nous pouvons nous féliciter de la bonne tenue de cette journée, à la fois sérieuse et conviviale, et qui nous a permis de faire plus ample connaissance avec de jeunes syndiqué.es.

Claude et Sandra

Climat scolaire : entre autoritarisme et sentiment d'abandon…

Lors des conseils syndicaux départementaux de septembre 2017, les personnels exerçant dans le second degré avaient dénoncé leurs conditions de rentrée : classes surchargées, salles sous dimensionnées, matériels manquants, emploi du temps inadaptés…

Sept semaines plus tard à l'aube des vacances de la Toussaint ce bilan de rentrée s'est aggravé avec des remontées de nos syndiqué.es nous alertant d'une nouvelle forte dégradation de leurs conditions de travail : multiplication des infractions des règlements intérieurs, montée des incivilités, dégradations dans les locaux, violences, trafics, au sein et aux abords de plusieurs établissements de l'académie. Et force était de constater que si ces problèmes ne semblaient pas tout le temps pris en charge en priorité par les équipes de direction des établissements, le moindre grief à l'encontre des personnels l'était porté, au contraire, immédiatement. Entre incompréhension, ras-le bol général, manque de soutien et remise en question de l'autorité des enseignant.es, qui n'ont pas toujours le sentiment d'œuvrer dans le même sens que les équipes de direction, les personnels n'ont d'autre choix que de se mobiliser pour améliorer leurs conditions de travail.

A la CGT Educ'action, nous sommes persuadé.es qu'il est indispensable que cette mobilisation doit se faire **COLLECTIVEMENT**. C'est donc l'ensemble des personnels (enseignement, services administratifs, services techniques) qui doit s'emparer de façon conjointe des droits syndicaux en s'appuyant sur les sections CGT Educ'action, les Syndicats Départementaux CGT Educ'action (coordonnées en dernière page) et/ou les syndicats des agent.es territoriaux.ales.

En utilisant pleinement leurs droits syndicaux à leur disposition (organisation d'Heures d'Information Syndicale), en débrayant collectivement et en organisant des assemblées, les personnels se donnent les moyens de construire des revendications collectives et précises dans le but d'améliorer ce climat scolaire et leurs journées de travail. Ces revendications doivent ensuite servir de base aux discussions avec les équipes de direction puis ensuite lors d'audiences au rectorat. C'est ce qu'il s'est passé dans certains établissements.
Face aux directions des établissements et aux autorités académiques se cachant derrière le manque de moyens et prônant la construction de projets par les équipes des établissements, les personnels enseignants restent mobilisés et la CGT Educ'action leur apporte tout son soutien

Même s'il n'y a pas de recette miracle, voici quelques conseils et démarches à mettre en œuvre le cas échéant :

1- **Déposer des Heures d'Information Syndicale (cf dossier spécial HIS sur le site) ;**
2- **Contacter le secrétaire de section CGT Educ'action de l'établissement (voir panneau syndical) ou votre Syndicat Départemental ;**
3- **Débattre avec les collègues des difficultés rencontrées ;**
4- **Construire collectivement lors des AG et des HIS les revendications propres à l'établissement ;**
5- **Porter ces revendications par une délégation représentative de l'ensemble des personnels.**

Voie professionnelle filière du secteur tertiaire : quel avenir ?

Jeudi 11 janvier 2018 s'est tenue une journée d'étude spéciale « filière du secteur tertiaire » à l'initiative de la CGT Educ'Action dans les locaux de la CGT à Montreuil.
Un état chiffré faisant suite à une enquête auprès des collègues nous a été présenté. Il fait ressortir les éléments suivants :

- 80% des collègues estiment que leurs conditions de travail se sont dégradées,
- 89% pensent qu'il y a une injustice de traitement de la voie professionnelle par rapport aux autres voies.

Il apparait donc clairement que les collègues de la voie professionnelle sont en grande souffrance, d'autant plus que **la perspective du « tout apprentissage » représente une menace réelle pour nos emplois !**
Il est clair que le patronat à l'initiative du MEDEF tend à étendre son pouvoir sur les Commissions professionnelles consultatives (CPC) qui sont chargées de définir le contenu des diplômes professionnels. **La CGT dénonce ces tentatives et demande le maintien du quadripartisme.**

Les constats et perspectives des filières professionnelles « services aux entreprises » sont alarmants :

- Un bac pro Gestion-Administration trop généraliste, chronophage, en dehors des réalités professionnelles et dont l'inemployabilité des élèves ne fait aucun doute !
- Un bac pro Accueil Relation Clientèle Usager, dont la rénovation est prévue pour septembre 2018, polyvalent et dont le contenu reprend une partie « gestion » dédiée au bac Gestion-Administration. S'oriente-on vers une fusion de ces 2 bacs ?
- Un rapprochement des bacs pro Commerce et Vente avec un contenu allégé et l'apparition d'une option à choisir en première mais qui peut être changée en terminale.
- Et dans les tiroirs des différents gouvernements : une rénovation des diplômes programmée tous les 5 ans

Que doit-on en conclure pour notre futur : un seul bac à option ?

La CGT Educ'action continuera à faire des propositions concrètes en nous consultant, nous les enseignant.es spécialistes sur le terrain des apprentissages, nous les enseignant.es proches des lieux de stage et des entreprises. **Cette journée nous a permis de faire des propositions concrètes avec l'espoir qu'elles seront entendues et mises en application.**

L. Robert (CGT Educ'action 89)

Lycées Pro ou polyvalents, SEGPA et EREA, lycées et campus des métiers, CFA
Quels sont les enjeux de l'enseignement professionnel aujourd'hui ?

La CGT a décidé, 30 ans après la création du Bac Pro, de lancer auprès de ses syndiqué.es et sympathisant.es, un débat sur l'avenir de la voie professionnelle, aujourd'hui particulièrement malmenée par les politiques ministérielles et le développement du tout apprentissage.

La CGT Educ'action de l'académie de Dijon organise deux stages

Les 1er et 2 mars 2017
Lycée Jean Rostand
Nevers

les 5 et 6 avril 2018
Lycée Louis Davier
Joigny

Pour participer à ces journées, il faut :

- S'inscrire auprès de la CGT Educ'Action : dijon@cgteduc.fr
- En faire la demande à votre chef d'établissement un mois avant

Toutes les démarches sur notre site : **www.cgteducdijon.org**

Congrès départemental CGT Educ'Action de l'Yonne
4 décembre 2017

C'est avec du café (en quantité et qualité) que les camarades de l'Yonne se sont retrouvé.es, pour un congrès exceptionnel, le 4 décembre dernier au lycée Louis Davier à Joigny, en présence des représentant.es du national, académique ainsi que le secrétaire de l'Union Départementale CGT.

Il s'agissait de réfléchir ensemble aux leviers nous permettant de relancer l'activité du syndicat départemental, mise à mal par une crise de l'engagement syndical, un phénomène global aggravé dans l'Yonne par l'étendue d'un département majoritairement rural et pauvre.

La crise du militantisme est un facteur d'usure déterminant pour les camarades engagé.es depuis longtemps et touché.es dans l'Yonne par des crises majeures, comme la fermeture du lycée professionnel Blaise Pascal à Migennes, en 2015. Nombre d'entre nous souhaiteraient pouvoir mieux répartir la charge du travail syndical, trop souvent concentrée sur quelques-un.es, en s'appuyant pour cela sur des militant.es plus nombreux.ses, avec lesquel.les partager notre expérience pour passer, à terme, le relais dans la sérénité.

Le militantisme n'est cependant pas vaincu, ni dans l'Yonne, ni ailleurs, tant les besoins sont grands, dans la nouvelle France « En Marche ! », qui ressemble à s'y méprendre à son aïeule sarkosyste.

Dans le secteur de l'enseignement privé notamment, particulièrement au lycée Saint-Etienne, à Sens, les camarades de la section CGT SNEIP ont mené des combats déterminants pour les enseignant.es et pour les élèves, sur le terrain parfois glissant du respect de la laïcité. Dans le secteur privé, ce principe constitutionnel semble parfois avoir du mal à s'appliquer sereinement au quotidien. Les camarades CGTistes ont donc joué, comme souvent, un rôle social et civique majeur, en réaffirmant dans l'action, les valeurs fondamentales de notre démocratie.

Par ailleurs, nous restons actif.ves dans nos établissements où le quotidien est lourd ou dans nos Unions Locales. Plus largement, **les militant.es de la CGT Educ'Action de l'Yonne restent des acteur.trices du mouvement social**. Ne restait donc plus qu'à trouver le moyen de coordonner nos diverses actions, de prendre la place qu'il.elle était en capacité d'occuper au sein d'un bureau.

Pour cela, nous avons choisi de repartir du terrain local et de nous appuyer sur les UL et sur l'UD, à Sens notamment, afin de profiter davantage du caractère confédéral de notre organisation. Retissons des liens, reprenons collectivement une activité militante et sortons des actions isolées usantes.

Ainsi, **nous organisons désormais notre action par bassin** (Tonnerre-Avallon, Auxerre et l'axe Joigny-Sens). Pour cela, nous avons choisi de relancer l'offre de formation syndicale CGT Educ'Action sur le département en proposant un stage syndical dès le mois d'avril 2018.

Il nous semble en effet déterminant, dans le contexte de l'expérimentation de l'apprentissage en lycée professionnel et de la dérégulation dans l'Education nationale, de permettre à chacun.e de se former et de partager les expériences locales pour gagner en intelligence collective.

Pour les camarades CGT Educ'Action de l'Yonne,
Caroline

Stages Assistant.es d'Education – Personnels Vie Scolaire

Chalon sur Saône – 17 novembre 2017 // Dijon – 12 décembre 2017

Ces deux journées, animées par P. Péchoux, R. Fonvieille et C. Legros (eux-mêmes A.E.d.), ont rassemblé 13 stagiaires (5 à Chalon et 8 à Dijon) venant d'établissements diversifiés : collèges, lycées, avec ou sans internat, disposant de structures spécialisées (UPE2A, UPAV, SEGPA, …). Tou.tes ont un projet professionnel différent : certain.es se destinent au métier d'enseignant-e et financent leurs études, d'autres vont changer de voix à l'issu de leur contrat.

Les deux stages ont suivi le même déroulé, commençant par un bref rappel historique de la fonction, du statut de maître d'internat et surveillant d'externat (MI-SE), à celui d'Assistant-es- d'Éducation (A.E.d), créé en 2003. Puis nous avons fait le point sur les droits. Nous avons encore été surpris de constater à quel point certain.es ignorent ces droits du fait de la précarité-fragilité du statut qui contraint une majorité des A.E.d. à subir le quotidien avec des directions dénigrant souvent ces personnels.

A l'issue du tour de table, le constat reste affligeant : **bien qu'Assistant-es d'Éducation nous restons des PIONS**. Les doléances des stagiaires en sont la preuve.
Ainsi, sous prétexte d'Etat d'urgence ou du plan Vigipirate les A.E.ds vont devoir fouiller les sacs des élèves à l'entrée, faire le piquet pendant plus d'une heure (sympa l'hiver !) devant le portail afin de « surveiller » les abords (et non plus les élèves !), quand il ne s'agit pas de virer les élèves d'une place avoisinante au lycée (toujours dans ce souci plus de veiller sur les abords…) ou d'être carrément réquisitionné comme vigile !

Autre gros problème : les internats. Certaines structures sont vétustes et dangereuses pour la sécurité des élèves et du personnel (exemple d'un établissement en travaux). Ensuite, les A.E.ds d'internat sont sous la règle du forfait de nuit : après l'extinction des feux, 3 h réelles = 1 h rémunérée. Plusieurs questions alors : est-on certain qu'un adolescent tombe magiquement dans les bras de Morphée à ladite heure du coucher ? En cas de problème, l'A.E.d censé.e dormir doit-il.elle quand même agir ? Les réponses sont évidentes et nous incitent à repenser ce forfait de nuit. L'A.E.d. n'est pas un.e veilleur.se de nuit.

Enfin, un problème récurrent est celui du manque d'effectif dans les vies scolaires. Des cas très inquiétants de bousculades ont été évoqués : masse d'élèves affluant vers la sortie, pressée de sortir, et une seule personne pour contrôler les carnets de

correspondance. Et bien sûr c'est celle-là qui se fait remonter les bretelles par la direction, alors même que les conditions matérielles ne permettent pas de satisfaire aux exigences de la hiérarchie.

A l'issue de chaque journée, nous avons invité les stagiaires à nous faire part de leurs revendications concernant le statut d'A.E.d. La question de la CDI-sation a été évoquée, mais la majorité souhaite la **mise en place d'un réel déroulement de carrière et de passerelles vers d'autres métiers de l'éducation. L'augmentation des salaires a, elle, fait l'unanimité.** Cette question est essentielle et plus que justifiée car la Vie Scolaire, par son travail quotidien, est bien souvent un maillon essentiel influent le climat scolaire d'un établissement.

En conclusion, ces deux stages furent une réussite, et la convivialité était au rendez-vous. Notre principale satisfaction est **d'être parvenu à briser les clichés envers le syndicalisme, et certain.es ont franchi le pas de la syndicalisation**. Pour information, une maquette de ce stage est en cours de construction. Une fois terminée elle aura vocation à être diffusée à l'échelle nationale.

C. Legros

Reconquête de la sécurité sociale : la bonne résolution 2018 !

Sur la protection sociale, « nous vivons et nous devons nous préparer à une attaque globale du gouvernement Macron-Philippe ». C'est en ces mots qu'a débuté la journée confédérale du 18 décembre 2017. Suppression des CHSCT, exonération des cotisations sociales, suppression de la branche famille et chômage, hausse de la CSG : tout cela se traduit par une réduction du droit d'accès à la santé et une volonté de ne plus répondre aux besoins de la population.

La sécurité sociale, c'est quoi ? C'est un tout. C'est la socialisation des richesses issues du travail, un principe de solidarité créé pour et par les travailleur.euses. Ce terme est important car il englobe aujourd'hui celles et ceux qui produisent mais qui, par de nouveaux contrats, sont exclu.es du salariat (Uber, auto- entrepreneurs, ...).

La CGT lance une grande campagne « reconquête de la sécurité sociale » qui couvrira tout le 1er semestre 2018 en se dotant d'un large éventail de matériel, qu'elle mettra en ligne sur le site confédéral. (1)

Dans cette campagne, la CGT devra avoir une réflexion sur la place des complémentaires, des sur-complémentaires et des organismes de prévoyance, réaffirmer que la sécurité sociale doit être le collecteur unique et le financeur unique, que le seul socle viable est celui du financement sur le socle des cotisations sociales, autrement dit le salaire socialisé. Elle devra aussi parler de politique familiale et de santé : soutien aux familles, répartition de l'offre de santé en territoire, sortir de la tarification à l'acte, prise en charge de l'autonomie etc.
La revendication d'un service public de la petite enfance à la perte d'autonomie prend alors tout son sens.

L'idée que chacun.e cotise à la hauteur de ses moyens et reçoit à la hauteur de ses besoins tout au long de sa vie doit être défendue malgré le résultat d'un dernier sondage qui montrait que 79 % des citoyens verraient d'un bon œil la suppression des cotisations sociales pour gagner plus.

C. Cadot

(1) http://cgt.fr/-Une-protection-sociale-solidaire-pour-tous-.html?var_mode=calcul

La video « protection sociale » :
https://www.youtube.com/watch?v=gsMoJTTcdA0

URSEN-CGT Educ'Action
2 rue du Parc
71 100 Chalon/ Saône
Tel : 03 85 46 09 07 –
dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 21
Bourse du Travail
17 rue du Transvaal
21 000 Dijon
Tel : 03 80 37 14 08
Fax : 03 80 66 52 31
e-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58 000 Nevers
Tel : 03 86 50 67 85
e-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 71
2 rue du Parc
71 100 Chalon sur Saône
Tel : 03 85 46 09 07
e-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 89
47 avenue Gambetta
89300 JOIGNY.
Tel : 03 86 62 33 24
e-mail : 89@cgteduc.fr

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : me syndiquer ☐ prendre contact ☐

Nom ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code Postal ..... Commune .....

Discipline ..... Grade ou corps ..... Echelon .....

Etablissement.....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....

ORIENTATION POST-BAC : ATTENTION DANGER !

cher.es élèves, chers parents,

Des milliers de bachelier.es n'ont pas pu s'inscrire dans les filières de leur choix à l'été 2017.
Le gouvernement promet dès 2018, la liberté de choisir une poursuite d'études et la garantie d'une place .

Plus de libertés? Plus de facilités? Dans la réalité, il n'en sera rien !

Ce sont bien les formations de l'Enseignement supérieur qui choisiront leurs étudiant.es dans la limite des places disponibles. **Or ce nombre est de plus en plus réduit** puisqu'il manque l'équivalent de 10 universités en France**.** En effet, depuis 2009, le nombre d'enseignant.es-chercheur.es a baissé de 10% pour encadrer 294000 étudiant.es supplémentaires ! Et ce n'est pas la promesse gouvernementale de création de 30000 nouvelles places pour 37000 nouveaux.elles étudiant.es qui améliorera la situation…

C'est l'amplification de la sélection à l'université !

Ce projet de loi permet de **généraliser la sélection** sur dossier à l'ensemble des formations universitaires autrefois « non sélectives ». Comme les vœux des élèves sur la nouvelle plateforme « ParcoursSup » ne seront plus hiérarchisés (comme ils l'étaient sur l'ancienne plateforme APB), le nombre de vœux à examiner va augmenter mécaniquement, sinon exploser, si bien que la quasi-totalité des filières universitaires va accéder au statut de filière « sous tension » et procéder au tri des dossiers reçus, auxquels la réponse apportée pourra être :

* ***Oui*** (sans besoin de justification).
* ***Oui, si…*** (avec contrat pédagogique pour une mise à niveau en fonction des attendus de la formation et sans garantie que la mise à niveau soit mise en place par l'EN.
* ***En attente.***
* ***Non*** (si le nombre de places est limité et le dossier de l'élève est jugé insuffisant).

TRI

Le gouvernement organise le TRI des élèves comme dans d'autres domaines (chômage, migrant.es...) conduisant à ce que ce soit les établissements qui choisissent leurs étudiant.es.

Double TRI:

Avec l'avis du conseil de classe pendant l'année de Terminale et par le profil de chaque filière universitaire, défini nationalement et précisé localement.

Nous appelons à des assemblées Générales sur les Campus Universitaires
Et à poursuivre la mobilisation au-delà du 1er février

UNE REMISE en CAUSE du BAC

Le baccalauréat ne sera plus le premier diplôme universitaire.
Il ne sera donc plus la condition nécessaire et suffisante pour s'inscrire en première année de licence à l'université. Il est nécessaire pour intégrer l'enseignement supérieur, mais n'est plus suffisant pour s'inscrire dans la filière de son choix.

Avec un calendrier précipité et une plate-forme d'affectation au fonctionnement kafkaïen, **la procédure d'orientation risque de se gripper, au détriment des élèves** dont les perspectives de poursuite d'études vont se compliquer.

Par exemple, les "vœux groupés" peuvent imposer des affectations lointaines, non choisies, et nécessitant le financement par les familles de déplacements et/ou de logement. Pour les élèves qui n'auront été accepté.es dans aucune des formations de leur choix, une commission présidée par le recteur choisira d'autres formations où il reste de la place (à l'échelle de toute la région académique) : on est loin d'un vrai droit à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

Tout ceci nous conduit à dire que **cette nouvelle procédure n'est ni faite ni pensée pour « améliorer l'orientation » :** elle a pour objectif de limiter l'investissement dans l'enseignement supérieur public, de permettre aux universités de sélectionner les étudiant.es de leur choix en barrant la route aux autres et de dissuader les élèves de faire les études qu'ils choisissent librement !

C'est une étape de plus vers la libéralisation de l'Enseignement Supérieur (sélection à l'entrée, droit d'inscription, endettement des étudiant.es et des familles, mise en concurrence des établissements...).

CGT Educ'action Dijon
Maison des syndicats - 2 Rue du parc
71100 CHALON SUR SAONE
03 85 46 07 09

CGT FERC Sup Université Bourgogne
Bat Droit Lettres 4 bvd Gabriel
BP 27877 21078 Dijon CEDEX
03 80 39 52 40

cher.es élèves, chers parents,

Nous vous alerterons quant aux conséquences qu'aurait l'adoption du projet de loi pour l'accès à l'enseignement supérieur et la mise en œuvre du dispositif d'affectation « ParcourSup ».

Nous voulons laisser ouvert l'accès à l'enseignement supérieur aux générations 2000 !
C'est pourquoi nous vous appelons à vous mobiliser dès maintenant contre ce projet de réforme, à débattre collectivement dans les lycées et à l'université pour alerter des dangers des réformes en cours.